

**Communiqué de presse**

**Exécution de la loi sur CO<sub>2</sub> à mi-parcours – bilan et perspectives à l'horizon 2020**

Zurich, le 6 septembre 2017

L'Agence de l'énergie pour l'économie agit. Ses 3800 entreprises participantes ont déjà atteint les objectifs fixés pour 2020 !

**Grâce à leurs conventions d'objectifs et à l'expertise de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), 3800 entreprises améliorent leur efficacité énergétique tout en s'engageant pour la protection du climat. Fin 2016, elles ont atteint les objectifs fixés pour fin 2020. Grâce aux seules mesures d'amélioration mises en œuvre depuis 2013, les entreprises participant à l'AEnEC ont réduit leurs émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 400 000 tonnes en 2016. Cette réduction représente une baisse de quelque 30 % par rapport à 1990. De plus, grâce aux très nombreuses mesures d'économie d'électricité mises en œuvre depuis 2001, les entreprises ont réduit leurs besoins en électricité de 2000 GWh par an.**

Depuis 2001, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) aide les entreprises suisses à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> au moyen de mesures d'amélioration rentables. Pour ce faire, les entreprises concluent des conventions d'objectifs reconnues par l'OFEV et par l'OFEN, qui leur permettent aussi de réduire leur consommation d'électricité et de satisfaire aux prescriptions de la législation sur le CO<sub>2</sub> et sur l'énergie. Les entreprises grandes consommatrices d'énergie qui atteignent leurs objectifs obtiennent le remboursement de la taxe sur le CO<sub>2</sub> et restent concurrentielles à l'international.

À mi-parcours de cette deuxième période d'engagement, l'AEnEC tire un bilan extrêmement réjouissant. L'effet cumulé de toutes les mesures d'amélioration prises depuis 2013 et jusqu'à fin 2016 (émissions de CO<sub>2</sub>) se monte à 400 000 tonnes de CO<sub>2</sub> environ, d'où une intensité en CO<sub>2</sub> de 91,2 %. Comme les chiffres de l'OFEV le montrent, l'économie émet actuellement d'ores et déjà quelque 30 % de CO<sub>2</sub> de moins qu'en 1990. Les entreprises ont contribué de manière considérable à l'atteinte des objectifs climatiques que la Suisse s'est fixés.

Les chiffres annuels de l'AEnEC témoignent également de l'importante réduction de la consommation d'électricité réalisée par l'économie : en mettant en œuvre les mesures d'amélioration rentables prévues dans leurs conventions, les entreprises ont réduit leur consommation annuelle d'électricité de 2000 GWh environ. L'efficacité énergétique atteint 107 %. Cette économie correspond presque exactement à la production des énergies renouvelables encouragées (force hydraulique, photovoltaïque et biomasse) en 2015.

L'AEnEC continuera avec détermination à promouvoir et appliquer ses modèles assurant une action efficace et rentable les entreprises pour l'environnement et le climat.

**Contact**

Armin Eberle, directeur

Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC)

Tél. +41 44 421 34 45 · Portable +41 79 663 51 17

[armin.eberle@enaw.ch](mailto:armin.eberle@enaw.ch) · [www.aenec.ch](http://www.aenec.ch)

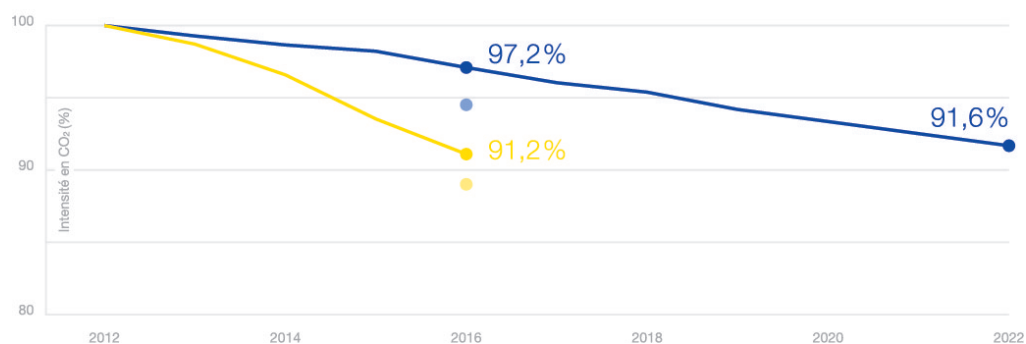
## Annexe (extraits du rapport d'activité)

### Illustration 1 : évolution de l'intensité en CO2

#### ÉVOLUTION DE L'INTENSITÉ EN CO<sub>2</sub> DE 2012 À 2016

Normée DJ

- Combustibles : objectif
- Combustibles : objectif au même stade de la période précédente (2006)
- Combustibles : résultats
- Combustibles : résultats au même stade de la période précédente (2006)



### Illustration 2 : évolution de l'efficacité énergétique

#### ÉVOLUTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE 2012 À 2016

Normé DJ

- Efficacité énergétique globale : objectif
- Efficacité énergétique globale : objectif au même stade de la période précédente (2006)
- Efficacité énergétique globale : résultats
- Efficacité énergétique globale : résultats au même stade de la période précédente (2006)

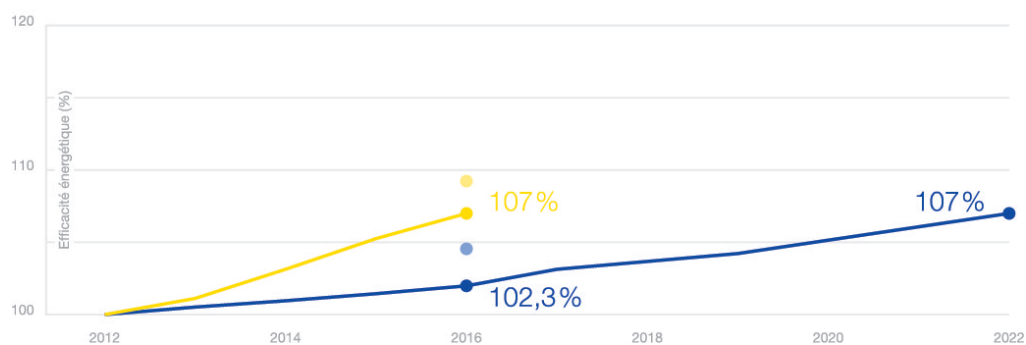


Illustration 3 :  
 effet des mesures d'amélioration prises par 3800 participants qui ont conclu une convention  
 d'objectifs avec l'appui de l'AEnEC

#### ÉVOLUTION DE L'EFFET DES MESURES D'AMÉLIORATION

	CO <sub>2</sub> (tonnes)	Électricité (MWh)	Énergie totale (MWh)
<b>EFFET CUMULÉ DES MESURES DE 2013 À 2016</b>			
Modèle PME	23525	51200	152212
Modèle Énergie	383406	652332	2101390
Total	406932	703532	<b>2253602</b>

#### MESURES D'AMÉLIORATION MISES EN ŒUVRE EN 2016

Modèle PME	6424	14092	49811
Modèle Énergie	110884	217336	632780
Total	117307	231427	<b>682592</b>